

## **Section d'Ille-et-Vilaine**

«L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible» (A. de SAINT EXUPERY)

# **CAPL B du 14 novembre 2011**

## **DECLARATION LIMINAIRE**

La CAP de ce jour doit statuer sur la liste d'aptitude au grade de contrôleur 2ème classe des Finances publiques.

Les agents de la filière fiscale promus participeront au mouvement national de mutation 2012. Résultat d'une fusion dans laquelle usagers et agents ne se retrouvent pas, les agents de la filière gestion publique ont pour l'avant-dernière fois la garantie du « droit au retour », donc d'affectation dans leur département d'origine.

FO DGFIP continue à revendiquer la généralisation de ce « droit au retour » à tous les agents de la DGFIP, car ce système favorise la promotion sociale : le bénéfice de la promotion n'est pas réduit à néant par le coût exorbitant d'une mutation hors du département.

En 2014, les lauréats des concours comme les promus par liste d'aptitude participeront probablement à un mouvement national de mutation établi à partir de l'ancienneté administrative dans le grade, donc pas de l'ancienneté administrative réelle. Au nom d'une pseudo équité, un agent ayant une carrière de 20 ans sera traité comme s'il venait d'être recruté.

**Ceux qui défendent ce mode de classement savent pourtant que le blocage des mutations résulte non des promotions internes mais des suppressions d'emplois.**

Il est certain que le nombre de postulants à la liste d'aptitude va fondre dès que le nouveau mode d'affectation par mouvement national sera généralisé à tous les promus.

Dans ce domaine comme avec la mise en place du mouvement général annuel unique de mutation, avec la réforme de la carrière de la catégorie B, avec la réforme de l'évaluation, se met en place le perdant-perdant, le règne de l'opacité et de l'arbitraire.

**FO continuera à peser sur les négociations relatives aux nouvelles règles de gestion, à défendre les droits collectifs clairs contre l'individualisation.**

Enfin, notre CAP doit statuer également sur les affectations des agents au SIP de SAINT MALO NORD. Revendiquant l'arrêt des ouvertures de SIP qui n'apportent rien aux administrés et aux agents, FO votera contre ces affectations.

## ***DEBATS DE LA CAP SUR LA LISTE D'APTITUDE :***

Vos représentants FO ont rappelé que le syndicat défend le système de liste d'aptitude en complément des concours et tableaux d'avancement.

Nos interventions dans la CAP ont permis le reclassement de collègues méritants de « à revoir » à « très bons » et de « très bons » à « excellents ».

La liste établie au plan départemental devra être validée en CAP nationale, probablement fin février.

Les agents de la filière gestion publique promus participeront au mouvement départemental de mutation pour le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

La liste des agents classés « excellents » et « très bons » est publiée dans Magellan.

Le bilan chiffré des promotions C en B pour 2012 est résumé dans le tableau ci-dessous :

	postulants	Quota du département	Classés par cap
Filière fiscale	68	11	14
Filière G Publique	251	26	31

F O s'est abstenu sur la liste établie par la direction, car le quota imposé ne permet pas d'y faire figurer tous les collègues méritants (sur 45 classés, 37 seront retenus par la CAP nationale).

## ***DEBAT SUR LES AFFECTATIONS SUR LE SIP DE ST- MALO NORD :***

FO a rappelé que les SIP sont une déclinaison de la RGPP, un moyen de faire des économies d'échelle, donc de supprimer des emplois, au prix de l'accessibilité des services publics, ceci justifiant un vote négatif du syndicat.

## ***AUTRES SUJETS TRAITES :***

- ❖ La direction a informé de l'affectation de 2 contractuels handicapés au 1<sup>er</sup> mai 2012, l'un à la Trésorerie Contrôle Automatisé, l'autre au Centre Gestion Service Retraites.
- ❖ FO a rappelé sa ferme opposition aux contrôles des arrêts maladie expérimentés dans les administrations du département qui stigmatisent les médecins et les malades.
- ❖ Sur demande de FO, la direction s'est engagée à procéder aux remboursements de frais de déplacement (parfois importants) aussi tard que possible en fin d'année.
- ❖ FO a exigé l'arrêt des mouvements de mutations décidés hors CAP, tel celui de 52 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 annoncé dans ULYSSE. Pour FO, toutes les questions relatives à l'avancement, à l'évaluation, aux mutations relèvent des CAP qui sont un pilier du statut.
- ❖ La direction a confirmé que le déménagement du Centre Services Partagés fin novembre et celui de la paierie départementale mi-janvier 2012,
- ❖ A la demande de FO, la direction a communiqué aux élus en CAP une liste de 23 demandes d'admission à la retraite déposées à ce jour pour la seule filière Gestion Publique. FO revendique le remplacement de tous ces départs.

Pour toute question sur ces dossiers, FO vous invite à contacter les élus et la permanence du syndicat.